



Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

La séance a débuté à 18 heures 30 sous la présidence de Monsieur Serge MALEN, Maire.  
Monsieur le Maire fait l'appel des conseillers municipaux.

NOMS	Présents	Procuration à	Absents
MALEN Serge	P		
BONNEFOUX Chantal	P		
ANDRE Claude	P		
COSTE Josiane	P		
FISCHER Lionel	P		
SALUZZO Joëlle	P		
CACELLI Alex	P		
RANC Sylvie	P		
LOUIS-VASSAL Patrick	P		
CRAPONNE Jean-Louis			Absent excusé
CUP Christine			Absente excusée
PLAZA PUTTI Mireille	P		
GARREL Régine			Absente excusée
ORLANDI Pascal	P		
DEL NISTA Xavier		FISCHER Lionel	
RABERT Guylaine	P		
FILLIERE Thierry		MALEN Serge	
TRICHARD Frédéric	P		
MORETTI Karine	P		
BOUIX Sandra			Absente
GUINTRAND Tamara			Absente excusée
BOLIMON Lionel	P		
COUSTON Rémy		BOLIMON Lionel	
ADAM Carole			Absente excusée
PILLOT Marion			Absente excusée
DUCLERCQ Jean-Pierre	P		
PENALVA Sylvain	P		



Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

Conseillers en exercice : 27
Conseillers présents à l'ouverture de la séance : 17
Procurations : 3
Quorum : 14

M. Patrick LOUIS-VASSAL est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire : Y a-t-il des observations sur le procès-verbal de la séance précédente ?

Monsieur BOLIMON : je voudrais juste revenir sur le sujet de l'entretien et du devenir de notre colline qui a été abordé à la fin du dernier conseil. J'ai cru comprendre que notre action était passée inaperçue alors je me permets juste de réitérer la position très claire de notre groupe. C'est un sujet qui nous préoccupe autant que chacun d'entre vous et que chaque citoyen. A ce jour nous restons dans l'attente d'autres éléments que ceux que nous avons pu lire dans la presse, sur les réseaux sociaux et entendre lors du dernier conseil. Aussi je redemande à ce qu'une réunion soit organisée sur le sujet, avec le plus grand nombre pour ouvrir une vraie discussion de fond.

Monsieur le Maire : oui, sans problème. Le tout est de venir aux réunions. Nous avons fait quelques réunions, concernant les travaux, d'ailleurs vous y étiez monsieur BOLIMON, nous étions très peu nombreux. D'ailleurs je vais le répéter une dernière fois, la colline de la Graille est autant entretenue que les autres collines. Comme je l'ai déjà dit : jusqu'à maintenant il y a beaucoup de travail à l'intérieur du village. Mi-janvier, on va commencer à intervenir dans la colline en mettant, comme l'a dit monsieur PENALVA, des corbeilles à papier, réaménager ce qui est à réaménager. On va faire comme on a fait l'année dernière à la colline du Puy. Je suis disposé à faire une réunion. Il n'y a aucun souci là-dessus.

D'autres questions sur ce compte-rendu ? donc le procès-verbal est adopté.

Il n'y a eu aucune décision de prise depuis le précédent conseil.

Y a-t-il des commentaires sur ce marché ?

Nous allons passer aux délibérations du jour.



**Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2021**

Mouvement en cours de séance : arrivée de Mme BOUIX Sandra au début de la délibération n°2021-12-88

**Délibération 2021-12-88**

OBJET : CREATION D'UNE SALLE POLYVALENTE : CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE 2020—2022 – AIDE FINANCIERE D'EQUIPEMENT DE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Monsieur PENALVA : On nous a présenté un plan en commission qui est d'ailleurs annexé à la délibération. Si j'ai bien compris c'est dans la continuité de l'existant du club house du rugby. Ont-ils été consultés par rapport au bâtiment qu'ils occupent actuellement ?

Monsieur le Maire : ils ont été consultés comme les autres associations. Il faut le remettre dans le contexte : ce n'est pas la création d'une salle, c'est l'amélioration d'une salle. La salle existe, elle est en toile et pas très jolie, ce qui marque mal. C'est un projet qui était dans notre programme de campagne pour améliorer le visuel du stade. Le complexe sportif est l'endroit le plus visité du village. Il y a beaucoup d'équipes qui viennent de toutes les régions de France, donc c'est une verrue qui faut réparer chaque année. On ne peut pas l'utiliser par temps de mistral, par temps froid. Nous avons donc décidé de faire une pièce en dur et d'y intégrer des sanitaires pour être en conformité, parce que nous recevons du public. On en profite pour enlever la buvette du rugby et cet espace en toile qui font mauvaise image pour la commune. Voilà les points positifs pour pouvoir faire cette salle.

Monsieur PENALVA : si je comprends bien, ce sont des besoins multiples, notamment pour les associations. Vous dites que vous avez consulté, moi de mon côté j'ai un autre écho. J'ai des associations qui n'étaient pas au courant de ce projet, et je m'interroge sur comment vous avez calculé les besoins de 80 m<sup>2</sup>. Est-ce les associations qui vous ont dit : on a besoin de 80 m<sup>2</sup> pour nos activités, où est-ce vous qui avez décidé tout seul ?

Monsieur le Maire : non je n'ai pas décidé tout seul. Il y a à peu près 15 ans que cette salle est en fonction avec les associations. Alors il est vrai qu'il n'y a pas toutes les associations, mais lorsqu'une association voudra faire une manifestation, si la salle est libre, et qu'elle a besoin d'une salle plus petite, elle pourra aller au stade. Il y a les parkings nécessaires pour se garer. Et on pourra profiter de cette salle au lieu d'ouvrir la Pastourelle qui est beaucoup plus grande. Et puis esthétiquement, durant de longues années j'allais au stade le dimanche et quand les équipes arrivaient sur le stade, elles trouvaient le lieu « champêtre ». En plus, toutes les années, il faut enlever la bâche pour la nettoyer, la consolider car elle se déchire avec le mistral. Ce qui fait 5 à 6 000 € de dépenses annuelles, donc nous avons profité de l'accalmie des activités des associations pour pouvoir étudier ce projet.

Monsieur PENALVA : j'entends monsieur le Maire, il n'y a pas de questions pièges. J'entends qu'il y a un besoin. Je pense que vous avez raison, aujourd'hui l'état de la bâche est à remplacer. Il y a peut-



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

être des solutions à exploiter. Moi ce que je ne comprends pas : vous dites que c'est une salle polyvalente mais pas pour toutes les associations, et quand on met sur la table 150 000 € d'argent public, j'entends que ça puisse bénéficier à tout le monde et pas qu'à quelques-uns. C'est pourquoi je m'interroge, pourquoi quelques associations ? Pourquoi on ne peut pas imaginer que toutes les associations aient pu rendre un avis ? Quand on était en commission, je n'ai pas eu de retour sur le fait que vous ayez consulté les associations. Donc je m'interroge sur la notion du besoin. Comment est ce que vous avez calculé ce besoin ?

Monsieur le Maire : on est élu justement pour faire des projets. Oui c'est nous qui avons décidé de faire cette salle. Pourquoi, je vous l'ai rappelé plusieurs fois. Je n'ai jamais dit que c'était que pour quelques associations, c'est faux. Alors, oui, peut-être que nous n'avons pas fait de réunions avec toutes les associations, parce que c'est infaisable. D'ailleurs lorsque l'on doit être 12 ou 13 pour faire une réunion de travaux, on se retrouve à 4. Quand je vois que l'on a fait une réunion publique pour présenter le projet du giratoire, on était 20 personnes. A la fin, bien sûr c'est certain, c'est nous qui décidons, mais je n'ai jamais occulté les associations. Ce sera une salle au même titre que l'Oustau, pour les associations. Il est vrai que je ne suis pas allé voir toutes les associations, mais j'en ai vu une partie qui attend cette salle avec impatience.

Madame COSTE : ça va pouvoir m'aider à répartir des associations, parce que certains soirs ça coince, et ça va permettre de délester certaines salles pour le bien être des associations.

Monsieur PENALVA : ce que je voudrais savoir, vous dites que c'est pour des occasions sportives, du coup qu'elle est la vocation première ?

Monsieur le Maire : mais qui a dit ça ?

Monsieur PENALVA : vous dites quand on reçoit du monde, il y a une bâche que l'on va remplacer.

Monsieur le Maire : mais ce n'est pas pareil. Ça c'est de l'esthétique du stade. Il y a quelques temps vous me disiez que l'on n'entretenait pas les espaces communaux, là on l'entretient.

Monsieur PENALVA : je n'ai jamais dit ça ?

Monsieur le Maire : si vous avez dit que la colline de la graille était mal entretenue.

Monsieur PENALVA : Ce n'est pas une infrastructure.

Monsieur le Maire : mais on ne parle pas d'infrastructure. Vous n'avez rien compris encore une fois. Je suis désolé mais ce n'est pas une infrastructure. C'est une salle qui existe actuellement, qui se trouve sur le complexe sportif. Si une association veut aller faire une manifestation, elle peut y aller. Si l'association microsats en a besoin, elle pourra y aller. Il y a un tas d'associations qui pourront s'y rendre. Si les baskets fumantes veulent faire une manifestation, ils peuvent y aller. Il y a 60



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

associations, c'est sûr que l'on ne va pas contacter toutes les associations, c'est infaisable. Vous avez bien vu, lorsque l'on fait une réunion, si on est 10 personnes c'est le bout du monde. Mais ce n'est pas une salle que pour les sportifs. Par contre, il est vrai qu'encore une fois ce complexe c'est l'endroit qui est le plus visité de St Saturnin, et ça fait une mauvaise image de marque quand on arrive sur un stade de tous les coins de France et lorsqu'ils voient le stade que l'on a, ils sont un peu déboussolés. C'est pourquoi on veut enlever cette mauvaise image, et en même temps faire une salle dont on puisse se servir. Actuellement on ne peut pas trop s'en servir.

Monsieur BOLIMON : je vais prendre la parole aussi au nom des 4 membres de mon groupe pour déclarer notre questionnement quant à ce projet à 150 000 € que nous avons découvert dans la liste des délibérations. Je voudrais aborder différentes questions soulevées en commission des affaires générales. Vous venez de répondre sur la partie sollicitation des associations, je ne vais pas revenir dessus. Il est vrai que lorsque nous avons posé la question en commission, nous avons senti un peu de flottement dessus. Vous dites que vous les avez sollicitées, ok

Monsieur le Maire : non, nous n'avons pas sollicité toutes les associations. On en a vu, mais il y a 60 associations, encore une fois on ne peut pas toutes les voir.

Monsieur BOLIMON : je vais poursuivre sur la position de notre groupe. Donc nous avons retenu au final que le point de départ était avant tout la nécessité compréhensible d'ajouter des toilettes au club house du rugby, qui aujourd'hui sont inexistantes, ainsi qu'un besoin de remplacer la partie tente extérieure utilisée ponctuellement. Les questions sont les suivantes :

- Quid de l'usage réel de cette construction ?
- Qu'est ce qui garantit qu'au final cette construction ne sera pas réservée à telle ou telle association ?
- Quelles seront les règles d'utilisation ?
- Pourquoi faire une salle polyvalente à cet endroit plutôt qu'à un autre ? peut-être plus accessible ? Je rappelle que l'espace utilisé est fermé par des portails, ce qui nécessite toute une organisation.

On en a parlé en commission : la réponse qui a été apportée c'est la même chose que pour la Pastourelle : c'est une question de sécurité.

Monsieur le Maire : pardon, les portails c'est ici où en bas ?

Monsieur BOLIMON : au stade

Monsieur le Maire : parce qu'ici il n'y a pas de portail !



**Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2021**

Monsieur BOLIMON : c'est plus souvent ouvert. Chaque fois que je viens, le portail est ouvert.

Monsieur le Maire : au stade aussi, il ferme aux mêmes heures que les autres.

Monsieur BOLIMON : je continue si vous le permettez. Si le besoin est de disposer d'une salle communale de taille intermédiaire à celle de la Pastourelle ou celle de l'Oustau, pourquoi ne pas réfléchir plutôt au principe de mutualisation des salles existantes qui sont mises à la disposition de certaines associations. Je vais prendre un exemple : pourquoi ne pas demander à ce que les clubs house du tennis ou du rugby pour lesquels notamment la toiture a été refaite récemment ainsi que l'éclairage, mais peut être qu'il y a d'autres espaces aussi sur la commune dont je n'ai pas forcément connaissance. Pourquoi ces espaces ne seraient pas mis à disposition de toutes les associations ? Ces espaces sont de bonnes dimensions, on le voit sur le plan d'ailleurs. Il me semble que le club house est plus grand que la salle polyvalente et donc à ce titre on peut constater qu'ils ne sont pas non plus utilisés 24 h sur 24. A l'ère du partage, ce serait une proposition adaptée.

- Quand est-il aussi du projet de maison des associations avec la maison Dumaine qui doit apporter une solution complète plus adaptée ?
- Idem pour la médiathèque à la maison Guigue ?
- Ou encore le projet de maison sénior ou de lotissement communal qui pourrait là aussi être l'opportunité d'intégrer une réponse à ce besoin, probablement à moindre coût et en jouant sur une réelle mixité des publics. Pourquoi dépenser 150 000 € ici, soit 73 000 € de la part de la commune, qui soit dit en passant, est plus que l'investissement dans chacun des projets, avenue de la Gare et du rond-point de la Rétanque, on l'a vu tout à l'heure sur le tableau chiffré. Alors que cette somme pourrait être investie sur des projets qui nous semblent prioritaires. On en sommes-nous par exemple du projet des 3 halles sportives qui devaient bénéficier au tennis, aux baskets fumantes, à la maison Lippi ?
- Qu'en est-il des travaux sur les tribunes du stade René Lafont, à la Pastourelle aussi ?

Est-ce que cette somme ne pourrait pas bénéficier à la réfection des logements sociaux prévus au-dessus de la caisse d'épargne en 2022 ?

Bref, il nous semble que c'est un budget important qui nécessite une vraie discussion, une vraie étude de besoin, de faisabilité et de priorité. Aussi nous demandons :

- 1) le report des délibérations n° 2021-12-88 et n°2021-12-89
- 2) la convocation de la commission associations pour qu'il y ait une discussion ouverte sur un état des lieux de l'ensemble des lieux existants et sur les projets possibles en la matière
- 3) l'inclusion de toutes les associations dans la discussion.



**Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2021**

Cela peut être fait de façon mutuelle et pour les modalités, on peut les étudier. Dans le cas contraire nous avons décidé de voter contre, encore par contre le principe d'une salle associative supplémentaire ou contre le principe d'une demande de subvention, mais bien contre ce projet qui semble finalisé avant discussion, encore plus dans la situation financière et sanitaire actuelle. Je vous remercie.

Monsieur PENALVA : je voudrais juste rajouter un mot. La question du report ce n'est pas en soi contre le projet. On a découvert ce projet il y a 5 jours. Il y a 5 jours, on apprenait que l'on allait construire 80 m<sup>2</sup> pour un coût de 150 000€. Donc on a 5 jours, sans élément, parce que vous n'avez pas voulu faire une étude d'opportunité, c'est votre choix. Vous n'avez pas voulu nous dire qui vous avez concerté et quel a été le résultat, donc nous, aujourd'hui le seul élément que l'on a pour décider de cette dépense à 150 000€ c'est juste un joli dessin. Donc on estime que c'est très compliqué de voter en conscience dans la mesure où on n'a pas tous les éléments, et on n'a pas toutes les réponses. Ce que l'on demande c'est que l'on puisse le reporter pour, lors de la commission associations ou en commission spécifique comme pour l'avenue de la gare, pouvoir discuter de ce projet, évaluer toutes les options, comme l'a dit monsieur BOLIMON, le lieu, la disponibilité, etc... Donc c'est plus un esprit constructif de reporter cette délibération pour mieux la travailler que de la passer maintenant dans le flou total.

Monsieur le Maire : en ce qui concerne le report, ce n'est pas possible. Je vais vous dire pourquoi, parce que sinon on perdra les subventions sur cette opération. C'est sûr que tout le monde peut être d'accord ou pas, c'est le choix de chacun, moi je ne veux pas obliger tout le monde à voter pour un certain projet. Ce projet n'est pas un projet comme l'avenue de la gare ou le giratoire. Par exemple, l'année prochaine on va faire l'aménagement de la route du Puy, là il y aura une concertation avec tout le monde. Cette salle est déjà en place, il faut juste l'améliorer c'est tout. Et pour améliorer cette salle pour que l'on puisse y faire d'autres manifestations des associations. Cela permettra à Josiane COSTE de naviguer entre les 3 salles pour que tout le monde puisse avoir des salles. Ensuite vous m'avez demandé, pourquoi là-bas ? je vous l'ai dit. C'est pour l'esthétique, pour l'image de marque de la commune. Pour pouvoir avoir une salle digne de ce nom, parce qu'actuellement ce n'est pas une salle, c'est une dalle avec des bâches. On peut s'en servir par beau temps. Lorsqu'il y a du mistral, la bâche risque de s'envoler. En ce qui concerne le stationnement, il y a un grand parking. Le portail est ouvert aux mêmes heures que la Pastourelle. Je crois que j'en ai dit pas mal concernant cette salle. Et puis il ne faut pas oublier que ça coûte 5 à 6 000€ par an et « ça c'est que du vent », ce ne sont pas des murs.

Monsieur PENALVA : vous dites que vous êtes contraint budgétairement, mais rien ne vous empêche d'aborder le sujet bien avant les 5 jours de la commission ?

Monsieur le Maire : pardon, il y a quelque chose que j'ai oublié de vous dire. Vous dites que tout est fait. Rien n'est fait, c'est juste pour demander le permis de construire. Aucun appel d'offres n'a été



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

lancé. On a demandé à un architecte de faire quand même ce dossier pour que l'on puisse faire la demande de permis de construire, on est obligé d'avoir un architecte pour un tel projet. Mais il n'y a rien de fait, c'est à l'étude. C'est un petit peu comme, je vous l'ai dit il y a quelques temps, comme on a fait le dossier concernant l'avenue de la gare. On ne peut pas arriver en commission avec une feuille blanche. Il faut mener quelque chose. Tout ça c'est juste un début. Il n'y a absolument rien de figé. L'appel d'offres n'a pas été fait. On ne se sait pas qui va le faire, quand on va le faire. C'est une demande de subvention uniquement.

Monsieur PENALVA : non monsieur le Maire, vous demandez dans la délibération que l'on approuve le projet. Il n'y a pas que la demande de subvention. Vous demandez de voter pour un projet de 150 000€ ce soir, donc moi j'aimerais avoir plus d'éléments.

Monsieur le Maire : vous n'êtes pas obligé de voter pour.

Monsieur PENALVA : j'aimerais voter pour. Je vous propose justement que l'on en discute.

Monsieur le Maire : je suis désolé mais on ne peut pas sans arrêt reporté, reporté. C'est pour ça que l'on a fait cette réunion ce soir, pour que l'on puisse demander les subventions avant la fin de l'année.

Monsieur PENALVA : on l'a découvert il y a 5 jours, monsieur le Maire. On aurait pu en discuter il y a un petit moment !

Monsieur le Maire : ça n'empêche pas d'en discuter. On est à votre disposition pour en discuter. Il n'y a aucun appel d'offres, il n'y a rien de fait, on ne sait pas qui fait quoi. Il va juste y avoir une demande de permis de construire.

Monsieur PENALVA : c'est ça qui m'inquiète en fait. Vous dites tout à l'heure qu'il y a beaucoup à faire dans le village. Vous mettez 150 000€ au stade sans avoir aucun document qui précise pourquoi, comment.

Monsieur le maire : ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Je vous ai dit il y a 30 secondes que l'on avait pris un architecte qui a fait une étude. Ce n'est pas n'importe quoi. Vous, vous racontez n'importe quoi.

Monsieur PENALVA : je ne suis pas un menteur. Je ne raconte pas n'importe quoi !

Monsieur le Maire : c'est compliqué de discuter avec vous, je reconnais.





**Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2021**

Monsieur BOLIMON : je voulais juste réagir à 2 éléments que vous avez apportés, monsieur le Maire, concernant le coût de l'entretien de la bâche à 5 000€. On peut imaginer que ça va nécessiter aussi de l'entretien ce bâtiment ? L'entretien, on l'aura toujours.

Monsieur le Maire : oui au même titre que ce qu'il y a déjà, ni plus, ni moins.

Monsieur BOLIMON : donc la notion de dire que l'on va éliminer 5 000€ !

Monsieur le Maire : non, toutes les années il y a une entreprise qui vient, qui enlève la bâche, qui l'emporte, qui la reprend, parce que chaque année elle est déchirée. Ils refont les fermetures éclair et un nettoyage, et après ils remettent la bâche. Après au point de vue entretien, si vous parlez des services entretien qui viennent nettoyer le sol, ce sera comme d'habitude.

Monsieur BOLIMON : on aura aussi le toit, tout un tas d'éléments qui vont vieillir ?

Monsieur le Maire : au contraire la toiture va amener moins de poussière, il y aura moins d'entretien à faire que ce qu'il y a actuellement.

Monsieur BOLIMON : sur le 2<sup>ème</sup> élément, c'est par rapport au fait que vous faites un comparatif avec une discussion comme on l'a eue autour de l'avenue de la gare. L'avenue de la gare, je pense que toutes les listes étaient favorables à une action sur cette avenue, ça c'est un 1<sup>er</sup> point. Deuxième point, faire un comparatif sur le travail que l'on a fait tous ensemble, et je vous remercie d'ailleurs sur ce travail-là, puisque l'on avait demandé et vous avez répondu à notre attente là-dessus, c'était plus complexe qu'un bâtiment posé sur une table.

Monsieur le Maire : mais, monsieur BOLIMON, ça n'a rien à voir. Entre l'avenue de la gare et ça. Ça c'est une amélioration. Sur l'avenue de la gare c'était un vrai projet.

Monsieur BOLIMON : on est bien d'accord. Là en fait l'idée, vous nous dites « il n'y a rien de décidé ce soir ». Si, il est décidé ce soir de construire un bâtiment à cet emplacement.

Monsieur le Maire : ça oui, d'accord.

Monsieur BOLIMON : ensuite, effectivement la discussion aura peu d'intérêt s'il s'agit de savoir si on met une ou deux fenêtres, ça on vous laissera la main dessus, il n'y a pas de souci. Ce que l'on remet en question c'est le projet même dans le planning actuel et par rapport aux besoins réels des associations. Moi je m'interroge vraiment sur l'utilité de ce bâtiment, qui est un bâtiment supplémentaire alors qu'il existe déjà plein de bâtiments. Je vais vous citer un bâtiment que je connais. Les algécos du tennis qui sont à côté. Ils sont fermés toute la semaine. Pourquoi on ne les mutualise pas ? Le club du rugby, est-ce qu'il est ouvert toute la semaine aussi ?

Monsieur le Maire : je suis désolé mais on a fait un aménagement pour le football. On ne peut pas mettre toutes les associations. Il y a tout leur matériel.



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

Monsieur BOLIMON : donc on revient sur un projet qui va être dédié au rugby.

Madame BONNEFOUX : mais non

Monsieur le Maire : mais non. Qui vous a dit ça ?

Monsieur BOLIMON : je vais vous poser la question autrement. La tente est utilisée par qui aujourd'hui ? Cet espace soi-disant existant est utilisé par qui ?

Monsieur le Maire : elle est utilisée par le football, le rugby, les baskets fumantes.

Monsieur BOLIMON : ils vont en faire quoi, les baskets fumantes ?

Monsieur le Maire : quand ils font un repas, une manifestation. Le football par exemple quand ils font des tournois, ils utilisent cette salle.

Monsieur BOLIMON : et le club house du rugby ne peut pas être mis à disposition ponctuellement ?

Madame BONNEFOUX : mais ça fonctionne déjà comme ça !

Monsieur le Maire : monsieur BOLIMON il faut que vous veniez au stade pour voir comment ça fonctionne.

Monsieur BOLIMON : j'attends d'être invité.

Monsieur le Maire : pas besoin d'y être invité pour y aller. Je paie ma cotisation et j'y vais. Là vous cherchez des poils sur un œuf, c'est terrible ça !

Monsieur PENALVA : monsieur le Maire, ce que je ne comprends pas, vous avez cité 3 associations sur 55. C'est pourquoi 150 000€ d'argent public, donc au bout d'un moment, soit on est clair sur les choses, soit on ne l'ait pas.

Monsieur le Maire : écoutez moi jeune homme. Ça fait 50 ans que je suis à St Saturnin et que je m'occupe d'associations. Si vous me traitez de « que je ne sois pas clair », ça va mal finir. Parce qu'écoutez-moi, vous êtes jeune. A votre âge j'avais un peu plus de respect pour les gens d'une génération au-dessus, et j'avais plus de respect et ne me serais jamais permis de critiquer quelqu'un qui pendant 50 ans s'est occupé d'associations. Maintenant, encore une fois, c'est une salle qui est existante que nous allons améliorer, on en profite pour y faire des sanitaires, parce qu'il n'y en a pas actuellement. On reçoit du public et il n'y a pas de sanitaires. On profite également de changer, comme on l'a fait il y a quelques années pour le football, on enlève ce bungalow de buvette qui ne présente pas bien, c'est tout. Je ne sais pas ce qu'il y a d'extraordinaire là-dedans. On fait une salle



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

pour tout le monde. C'est vous qui dites que l'on fait une salle que pour les associations sportives. Ce n'est pas vrai. C'est normal que les associations sportives soient sur le terrain, mais tout le monde peut venir pour profiter de cette salle. Vous cherchez des trucs qui n'existent pas. Je ne comprends pas.

Monsieur PENALVA : il n'y a pas d'attaques personnelles de mon côté. Vous me dites que je donne des leçons, rien du tout. Je pose simplement des questions, j'attends des réponses que je n'ai pas. Je vous explique que l'on aurait aimé avoir plus de temps.

Monsieur le Maire : mais monsieur PENALVA ça fait une heure que je vous donne des réponses. Enregistrez un peu, je ne sais pas moi. Que vous soyez d'accord ou pas d'accord c'est votre problème.

Monsieur PENALVA : j'aimerais être d'accord.

Monsieur le Maire : à ce moment-là, si vous êtes d'accord. Il y a un projet, il se fait. Vous êtes d'accord ou pas d'accord. Parfois on fait des réunions ou je ne suis pas d'accord, je le dis, on discute. Là vous êtes d'accord c'est très bien. Vous n'êtes pas d'accord, c'est votre problème.

Madame COSTE : vous sembliez dire que je ne mettais pas d'associations dans la salle actuelle, mais je ne pouvais pas. Il n'y a pas de toilettes. Donc maintenant il va y avoir un complexe où je pourrais mettre des associations. On peut recevoir du public avec des sanitaires, avant ce n'était pas possible.

Madame BONNEFOUX : de toute façon, en bonne intelligence, les associations partagent les espaces. Quand le théâtre ne pouvait pas utiliser la Pastourelle, ils sont allés au club house du rugby pour faire leur répétition. Ça paraît logique.

Monsieur BOLIMON : donc il y a des solutions existantes ?

Madame BONNEFOUX : à l'instant t oui, il y a des solutions existantes.

Monsieur BOLIMON : c'est tout ce que je voulais entendre, merci.

Madame COSTE : c'est du ponctuel, il n'y a pas de sanitaires.

Monsieur le Maire : mais oui il y a des solutions existantes.

Monsieur BOLIMON : donc l'investissement de 150 000€ ...

Monsieur le Maire : mais non

Madame BONNEFOUX : c'est votre position, bien sûr.



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

Monsieur le Maire : cette salle est à améliorer. Parce que comme vous a dit madame COSTE, elle n'avait pas la vocation à recevoir, sauf de manière très exceptionnelle.

Monsieur BOLIMON : ok, donc notre position est qu'effectivement il y a d'autres priorités. Merci.

Madame BONNEFOUX : quoi qu'il en soit, si on vous avait proposé le projet 2 mois en arrière, ça aurait été la même chose. Ce n'est pas une question de 5 jours pour l'étudier.

Monsieur BOLIMON ; excusez-moi d'aller sur ce terrain.

Madame BONNEFOUX : non mais je le dis à l'ensemble des présents.

Monsieur BOLIMON : vous sembliez me parler.

Monsieur le Maire : on a pas mal discuté là-dessus, il faudrait maintenant que l'on passe au vote.

POUR	18
CONTRE	2
ABSTENTION	1

CONTRE : MM. BOLIMON et COUSTON

ABSTENTION : M. PENALVA

**Délibération 2021-12-89**

OBJET : CREATION D'UNE SALLE POLYVALENTE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION SUD PACA DANS LE CADRE DU FRAT 2022

Monsieur PENALVA : monsieur le Maire, une explication de vote s'il vous plaît. Je veux expliquer mon vote. Moi, monsieur le Maire je suis un petit peu surpris de votre attitude. Pas personnellement mais en tant que Maire. Toute la journée, dans les bulletins municipaux, on voit que vous êtes dans le dialogue, dans la concertation. Là ce soir vous êtes en train de passer en force, alors que vous avez en face de vous des élus qui vous disent qu'ils n'ont pas bien compris le dossier, qu'ils aimeraient avoir plus de temps et, sans concertation des associations. Donc ce soir il y a un vrai problème. Vous êtes passé en force sur une dépense de 150 000€. Moi, je pense qu'aujourd'hui, il y avait un vrai débat sur est-ce que l'on reporte ou pas. Moi j'aurai préféré le report, vous n'avez pas voulu. Je suis désolé, je trouve ça pas forcément sérieux. Quand on dépense une somme pareille qui est de l'argent public, l'argent du contribuable, je pense qu'il faut étudier finement le dossier.

Monsieur le Maire : vous savez, je ne pense pas avoir à recevoir des leçons financières de votre part. Je suis désolé.



**Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2021**

Monsieur PENALVA : je vous dis ce que je pense, et pourquoi je me suis abstenu. Quand on dépense 150 000 €, moi je suis désolé, demandez à quelqu'un dans la rue donnez-moi 150 000 €, je ne sais pas ce que je peux en faire.

Monsieur le Maire : vous dites n'importe quoi. Monsieur PENALVA, on a fait ce conseil pour pouvoir avoir des subventions avant la fin de l'année. Le prochain conseil est en février et l'on ne peut pas reporter ces délibérations. Maintenant encore une fois, ce sont des demandes de subvention et rien d'autre.

Monsieur PENALVA : quand je lis « approuver le projet d'aménagement », ce n'est pas qu'une demande de subvention !

Monsieur le Maire : mais bien sûr qu'il faut l'approuver pour demander une subvention. De passer en force ça n'a rien à voir. Dans tous les conseils municipaux, il y a des gens qui sont pour, qui sont contre. On n'est jamais passé en force. C'est un projet qui a été fait pendant notre campagne. On a été élu pour ce programme et on continue à suivre ce programme, c'est tout. Après il y en a qui sont d'accord ou pas d'accord.

Monsieur PENALVA : moi je l'ai lu attentivement, je ne l'ai pas vu ce projet.

Monsieur le Maire : vous regarderez dans la partie sportive, vous verrez.

Monsieur PENALVA : moi je vois 600 m<sup>2</sup> d'aire sportive, mais pas 80 m<sup>2</sup> de salle polyvalente.

Monsieur le Maire : il n'y avait pas spécifiquement cela, mais il y avait un aménagement du complexe sportif. C'est marqué noir sur blanc. Si vous étiez venu à la réunion vous l'auriez entendu.

Monsieur PENALVA : si, j'y suis venu.

Monsieur le Maire : et bien vous avez du bien écouter. Donc cette délibération étant finie vous avez expliqué votre vote et vous en avez tout à fait le droit. Mais me dire que je ne suis pas un homme de concertation, ça, monsieur PENALVA, je suis désolé mais vous repasserez. Parce que vous pouvez demander, depuis des années que je m'occupe de certains points à la commune, si je ne suis pas quelqu'un qui concerte alors je vous le dis, il n'y en a pas beaucoup.

Monsieur PENALVA : juste ce soir, monsieur le Maire, dans votre action il n'y a pas eu beaucoup de dialogue avec vous en amont de ce projet avec nous, que l'on a découvert il y a 5 jours, je vous le rappelle. Il n'y a pas eu concertation des associations. Ça été dis par votre 1<sup>er</sup> adjoint en commission, il n'y a pas eu concertation. On ne leur a pas montré les plans alors qu'il me semble que pour répondre à un besoin. Comment pouvez-vous répondre à un besoin si on ne sait pas de quoi ils ont besoin ?



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

Monsieur le Maire : vous savez monsieur PENALVA, au même titre que dans 2 ou 3 délibérations après, il va y avoir le même problème avec des aménagements sur l'église, donc c'est pareil. On n'a pas demandé à toute la communauté de voir si c'est d'accord ou pas d'accord. C'est exactement pareil. Vous aurez l'occasion d'en reparler tout à l'heure dans la délibération concernant les travaux de l'église.

Monsieur FISCHER : juste un mot. Monsieur PENALVA je comprend certaines de vos interrogations. La seule chose, vous avez répété à plusieurs reprises que vous avez découvert ce projet il y a 5 jours à peine. Mais la chose qui m'étonne c'est que vous aviez 5 jours pour demander des précisions à monsieur le Maire sur ce projet-là. A ma connaissance on n'a pas reçu d'appel, ni de mails, ni de sms ou vous demandiez des précisions. Vous aviez 5 jours.

Monsieur PENALVA : j'ai demandé des éléments à monsieur PESENTI que je n'ai pas reçus.

Monsieur FISCHER : a bon !

Monsieur PENALVA : j'ai demandé la convention d'occupation du club house du rugby que je n'ai pas reçu.

Monsieur FISCHER : mais quel est le lien avec le projet de construction ?

Monsieur PENALVA : il y a une baie vitrée, une ouverture entre les 2, donc c'est lié.

Monsieur FISCHER : quel est le rapport avec la convention ?

POUR	18
CONTRE	2
ABSTENTIONS	1

CONTRE : MM. BOLIMON et COUSTON

ABSTENTION : M. PENALVA

**Délibération 2021-12-90**

OBJET : CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE 2020-2022 – AIDE FINANCIERE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE, PART DEVELOPPEMENT DURABLE, PATRIMOINE CULTUREL

Monsieur le Maire : nous vous avons remis un tableau concernant les 4 opérations que nous allons faire. Je vous signale que le montant de ces travaux s'élève à 524 000€ et que la part de la commune est de moins de 200 000€, donc je trouve que l'on n'a pas trop mal travaillé pour avoir des subventions. Y a-t-il des questions sur ce sujet ?



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

Monsieur BOLIMON : ce n'est pas une question mais une réaction à vos propos où vous mettiez cette délibération sur le même niveau que les délibérations précédentes, on en a discuté aussi en commission. Pour moi, c'est 2 sujets complètement différents. La 1<sup>ère</sup> différence c'est que déjà c'est une subvention limitée au patrimoine culturel, comme l'a évoqué monsieur PESENTI. Le patrimoine culturel sur la commune il n'y en a pas tant que ça, donc les propositions sont déjà beaucoup plus limitées. Le montant est moins élevé puisque là c'est une participation de 20 000€, si je ne dis pas de bêtises. Et puis l'église on sait qu'il faut l'entretenir. Là-dessus il y a une vraie logique.

Monsieur le Maire : monsieur BOLIMON, au même titre que toutes les autres structures.

Monsieur BOLIMON : monsieur le Maire, on a un tableau financier, d'ailleurs je ne sais pas pourquoi on présente ce tableau, admettons, ça nous a permis de faire un comparatif. Monsieur PESENTI nous a bien expliqué en commission que cette ligne était très particulière et que là effectivement il fallait agir, il fallait prendre une décision très rapidement. Sur l'autre ligne, encore une fois les 150 000€ auraient pu servir à d'autres choses qui étaient éligibles au dossier.

Monsieur le Maire : mais bien sûr, mais il y a beaucoup de choses. Je vous rejoins tout à fait, mais on ne peut pas tout faire d'un coup. Vous avez parlé de la médiathèque, on ne peut pas tout faire d'un coup, ce n'est pas possible. On est juste à 1 an ½ du mandat, il en reste 5. Je vous signale que certains projets peuvent se reporter sur 1 ou 2 mandats, même si ce n'est pas la même équipe qui les fait. Beaucoup de projets ont vu le jour sur 2 mandats. Au point de vue du patrimoine, le stade fait autant partie du patrimoine que l'église, que le lavoir, que la colline de la Graille, la colline du Puy, etc...

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTION	/

**Délibération 2021-12-91**

OBJET : FINANCES : BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2021 – DECISION MODIFICATIVE N° 03-2021

Pas d'observation.

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTION	/



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

**Délibération 2021-12-92**

OBJET : FINANCES : BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2022 : ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN ATTENDANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Pas d'observation.

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTION	/

**Délibération 2021-12-93**

OBJET : RH – ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE MIS EN PLACE PAR LE CDG 84 POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES

Monsieur BOLIMON : ce ne sera pas une question, juste pour aller dans la continuité de l'échange que l'on a eu en commission. Juste souligner pour le grand public qui n'aura à priori pas d'explications sur cette décision. Il a été constaté une très forte augmentation du coût de l'assurance. Je crois que d'après les simulations, si on était resté à une couverture constante, nous aurions plus de 20 000 €, je crois que c'est ça monsieur PESENTI ?

Monsieur le Maire : un peu plus de 25 000 €.

Monsieur BOLIMON : donc du coup la proposition qui est faite en termes de couverture est jouable compte tenu des risques qui sont encourus, c'est comme ça que l'analyse a été faite. Il faut que l'on soit tous sensibilisés à ça aussi. Est-ce que ça va continuer à augmenter ? Cette solution ne sera pas éternelle, et à un moment on va devoir faire face à des coûts. On avait évoqué aussi l'idée nécessaire de sensibiliser le personnel à tous ces enjeux financiers. Cela aura encore plus d'impact à l'avenir. C'était juste un petit commentaire pour rappeler les échanges que l'on a eus lors de la commission.

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTION	/

**Délibération 2021-12-94**

OBJET : RH – CREATION D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CONTRAT UNIQUE D'INSERTION – CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CAE) – PARCOURS EMPLOI COMPETENCES





**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

Monsieur le Maire : c'est un contrat obligatoire pour les personnes handicapées avec un taux de 6% à taux plein.

Monsieur BOLIMON : pas une question, plutôt une réflexion. En début d'année, est ce que l'on pourra avoir un état à date ?

Monsieur le Maire : oui bien sûr. Mais là c'est pour un emploi aux services techniques.

Monsieur BOLIMON : oui mais lors des derniers conseils, il y a eu deux emplois créés, donc c'est bien de faire un point pour savoir.

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTION	/

**Délibération 2021-12-95**

OBJET : VOIRIE COMMUNALE : ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN SISE CHEMIN DES TUYES CADASTREE AP 66

Monsieur BOLIMON : pouvez-vous préciser cette histoire d'un quart, un quart et l'autre moitié ? et pourquoi cette délibération sur une décision prise en 2020 ?

Monsieur le Maire : on n'avait jamais régularisé.

Monsieur FISCHER : Le droit de préemption s'est exercé effectivement sur la précédente mandature, mais la cession n'a jamais été réalisée. Donc là, on la régularise, on l'officialise en passant devant le notaire. Aujourd'hui, on le voit : on est à l'angle de la route du Puy et du chemin des Tuyes, c'est déjà de la voirie mais ça n'apparaissait pas en temps que tel, la propriété est officiellement à monsieur MAILLET. Donc lors de la cession, le précédent Maire avait décidé de préempter pour que cette partie qui physiquement fait partie de la voirie soit officiellement dans le domaine communal.

Monsieur BOLIMON : sauf que l'on va avoir que la moitié.

Monsieur FISCHER : pour l'instant, oui. Parce qu'il y a une indivision et actuellement qu'un seul vendeur.

Monsieur BOLIMON : on va se retrouver je crois en indivision. Cela est toutefois nécessaire par rapport à la sécurité.

Monsieur FISCHER : tout à fait, sur ce passage il n'y a pas de visibilité et c'est de l'ordre de la voirie aujourd'hui. Dès que l'on pourra régulariser la seconde partie de l'indivision, on le fera.



**Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2021**

Monsieur BOLIMON : je voulais intervenir aussi, profiter de cette délibération. On a eu des remontées et une sorte d'inquiétude des riverains de la route du Puy, du chemin du Sablas et du chemin des Tuyes, je voulais vous la partager sauf si vous en avez déjà eu connaissance. Il se trouve que depuis que le sens unique de l'avenue de la Gare, associé maintenant aux travaux du croisement de la Rétanque, les riverains observent un report du trafic qui est aussi associé à la vitesse excessive. Ils s'inquiètent par rapport à ça. Ils voulaient savoir si une étude d'impact sur tous les travaux avait été envisagée et ce que l'on pouvait mettre en œuvre pour réduire les nuisances qu'ils subissent. J'en profite d'ailleurs pour dire aussi que la réfection d'une partie de cette route qui est promise depuis de longues années pourrait être aussi un projet à 150 000€ en tout cas sur une partie. Je sais, pendant la campagne, on a pas mal échangé avec les riverains et justement autour de ce triangle, la route n'est pas en bon état avec un élargissement de la voirie nécessaire. Il y avait une partie piétonne qui était aménagée.

Monsieur le Maire : en ce qui concerne la route du Puy et le chemin du Sablas, j'ai envoyé un courrier à certains propriétaires du chemin du Sablas, en leur indiquant que la route du Puy et le chemin du Sablas étaient prévus dans le budget 2022. Dans quelques temps, on fera une commission pour ces 2 projets.

Monsieur BOLIMON : et à court terme, est ce que l'on pourrait envisager que le matériel de ralentissement qui a été mis rue des Cannebières puisse être utilisé chemin du Sablas ?

Monsieur le Maire : oui on pourra. On l'a aussi utilisé pour le chemin des Clausures.

Madame BONNEFOUX : chemin des Clausures, ils sont déplacés tous les jours. Tous les matins le service technique les mets en place et à 13 heures ils sont alignés le long de l'allée de cyprès.

Monsieur BOLIMON : un point d'alerte, sur le définitif aux Cannebières : l'espace est réduit, c'est le but du jeu, je pense. Mon avis c'est que l'écart est extrêmement réduit pour des personnes qui sont d'un certain âge, avec une vue qui baisse. Il faut viser juste. Pour certains de nos citoyens c'est peut-être un peu compliqué. Et à l'avenir si jamais il y a la volonté de reproduire ces infrastructures, il faut anticiper ce cas de figure.

Monsieur le Maire : j'ai eu la même réflexion que vous quand je suis passé aux Cannebières. J'en ai fait part à monsieur CACELLI. Il me semblait que l'espace était très étroit. On va voir à l'usage.

Monsieur BOLIMON : ça oblige à ralentir, l'objectif est là. Ma crainte est plus pour ceux qui ont des problèmes de vue.

Monsieur le Maire : oui, s'il y a un camion qui passe.

Monsieur BOLIMON : le camion ne passera pas. Ce n'est pas très grave en soi.



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

Monsieur le Maire : si, il y passe.

Monsieur BOLIMON : il y passera dessus et cassera l'infrastructure. Encore une fois c'est plus pour un certain public, il faut viser juste et la nuit ça ne va pas être évident.

Monsieur le Maire : On va attendre un peu et voir en fonction des éléments comment ça se passe.

Monsieur PENALVA : à l'époque lorsque l'on a étudié le sens unique de l'avenue de la gare, est-ce que l'étude d'impact avait révélé le risque de saturation de cette voie-là, au niveau du chemin des Tuyes ?

Monsieur le Maire : non. Il y a aussi le problème des travaux au giratoire. Au fait, il est vrai qu'ils ont été un peu retardés suite aux travaux d'adduction d'eau de Rhône Ventoux, mais le carrefour va être mis en giratoire en provisoire avec des GBA en plastique à partir de jeudi par l'entreprise COLAS. L'entreprise en assurera la maintenance car si un camion bouge les GBA, ce sera dangereux. Il y aura une astreinte pour pouvoir intervenir en cas de besoin immédiat.

Monsieur BOLIMON : j'ai une question par rapport au feu au niveau du Super U. Il n'y a plus de feux. Est-ce lié aux travaux ?

Monsieur le Maire : oui, c'est lié aux travaux de Rhône Ventoux. En principe, lorsqu'il y a des travaux, les feux sont mis en clignotant et l'entreprise installe des feux de chantier.

Monsieur BOLIMON : si ça dure, peut-être envisager d'avoir des feux temporaires.

Monsieur le Maire : il y a des feux temporaires.

Monsieur BOLIMON : je ne sais pas si vous avez eu des remontées. Mon inquiétude est pour ceux qui viennent du stade ou du Super U, il se trouve que c'est dangereux, il y a un risque sérieux à mon avis, parce que du coup les gens roulent vite, maintenant qu'ils ont compris que c'était libre, et pour passer c'est souvent compliqué.

Monsieur le Maire : après c'est difficile de mettre des feux fixes et des feux de chantier en même temps. C'est pour cela qu'ils mettent les feux fixes en clignotant et mettent des feux de chantier.

Monsieur BOLIMON : Il n'y a pas de feux de chantier à cet endroit, seulement les feux en clignotant.

Monsieur le Maire : normalement ils doivent les mettre.

Monsieur BOLIMON : on est plusieurs à habiter ce quartier du coup on fait remonter collectivement.

Madame BOUIX : Il n'y a pas de feux de chantier. Il faut vraiment se méfier, car les véhicules qui arrivent du stade pensent avoir priorité.



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

Monsieur le Maire : je vais voir avec Rhône Ventoux qu'ils remettent les feux de chantier, normalement ils devraient y être.

Monsieur BOLIMON : après si on met des feux à cet endroit, il faudra peut-être réguler un peu plus ceux de la Rétanque. Je ne connais pas les aspects techniques. Par contre si on remet les feux du Super U, ce qui est ma demande, peut-être voir aussi la gestion du trafic avec les feux de la Rétanque, qui sont sur un rythme certainement voulu, mais qui est long. Je ne sais pas si ça peut être régulé.

Monsieur le Maire : oui ça peut être régulé. Il y avait un sens Pernes Avignon, Avignon Pernes qui avait beaucoup de trafic, donc je leur avais demandé.

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTION	/

**Délibération 2021-12-96**

OBJET : CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC ET LES VOIRIES COMMUNALES

Pas d'observation.

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTION	/

**Délibération 2021-12-97**

OBJET : VOIRIE COMMUNALE – RETROCESSION DE PARCELLES DE TERRAIN A USAGE DE VOIRIE ET DE BASSIN DE RETENTION SISES LOTISSEMENT LE CLOS JULIEN

Pas d'observation.

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTION	/

**Délibération 2021-12-98**

OBJET : CULTURE – LES JOURNEES DE LA BANDE DESSINEE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

Monsieur PENALVA : là on est en train de prévoir un évènement un peu loin, j'espère que ça pourra se dérouler, mais si c'est annulé pour raisons sanitaires, comment ça se passe ? doit-on rembourser le Département ?

Monsieur le Maire : les subventions sont versées lorsque les factures sont envoyées. Que ce soit pour les journées de la BD ou pour la salle dont on n'a parlé tout à l'heure. Si on n'envoie pas de facture, il n'y a pas de subventions. Ce n'est pas parce qu'on vote une subvention qu'on la reçoit.

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTION	/

**Délibération 2021-12-99**

OBJET : DENOMINATION D'UN EQUIPEMENT COMMUNAL

Pas d'observation.

POUR	21
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Questions diverses.

Monsieur PENALVA : une question sur le Grand Avignon. Le 28 juin dernier le projet de territoire du Grand Avignon a été adopté par l'assemblée communautaire. Je voudrais avoir votre avis sur ce projet, comment vous le voyez pour la commune ?

Monsieur le Maire : au point de vue mobilité, ils avaient fait des réunions avec toutes les communes pour voir un petit peu les besoins de chacun. On leur a donné notre besoin, ce n'est pas sûr que ça fasse quelque chose ou pas, mais tout ce qui est territoire, déchetterie, c'est un long sujet. Si vous voulez vous passer au bureau et on en discute ensemble. Mais comme ça de but en blanc c'est compliqué pour tout vous expliquer.

Monsieur PENALVA : on a suivi sur Facebook le vote de ce projet là et c'est vrai que l'on n'en a pas discuté entre nous en conseil municipal ou peut-être en commission. Ce serait intéressant de savoir ce qu'il y a comme investissement pour nous, qu'est-ce qui rentre dans le projet.

Monsieur le Maire : pour la commune, à part les budgets annuels concernant le pluvial, l'assainissement, les voies communautaires, tout ça se fait en début d'année. Chaque commune est reçue en commission, dont je suis le vice-président pour l'assainissement et le pluvial, et toutes les communes formulent leur desiderata et en fonction on donne les budgets nécessaires à leurs projets.

Page 21 sur 31



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

Il y a aussi le gros problème avec la déchetterie où il y a une recyclerie qui va se faire à Agroparc et où les riverains ne sont pas d'accord sur cet endroit. Ce n'est pas bienvenu par les riverains mais c'est tout de même une recyclerie dernier cri. Nous sommes obligés d'en faire une, car tout ce qui est à recycler, ça prend beaucoup de places dans les ordures ménagères et ça a un impact sur les taxes d'enlèvement des ordures ménagères.

Monsieur PENALVA : Est-ce que l'on pourrait savoir un jour comment est fait le tri à St Saturnin. Je sais que c'est souvent des chiffres du Grand Avignon. Peut-on savoir si à St Saturnin on trie bien ou pas ?

Monsieur le Maire : alors à St Saturnin, je ne vais pas dire que l'on est le premier, mais on est bien placé concernant le tri sur l'ensemble des communes du Grand Avignon. On fait un tri sélectif, assez important. Le taux de la taxe sur les ordures ménagères a été augmentée, car on avait un taux qui était le plus petit des communes du Grand Avignon. Sur St Saturnin nous avons un taux de 7 – 8 % alors que les autres communes, notamment celles du Gard ont 14 %. Donc on a été un petit peu augmenté de 1 point afin de rattraper le retard sur les autres communes.

Monsieur BOLIMON : j'ai plusieurs questions que je voulais vous faire remonter de citoyens qui m'ont interpellé. Ce sera rapide. Sur le point du Grand Avignon, ce serait pas mal que lors du conseil municipal on instaure un point d'étape sur les délibérations prises par l'intercommunalité. Concernant les questions diverses, peut-on avoir un point sur l'achat de la caisse d'épargne, savoir où ça en est ?

Monsieur le Maire : On s'est mis d'accord sur un montant. On a reçu la DIA, dans 2 mois quand le délai sera purgé on pourra signer l'acte de vente.

Monsieur BOLIMON : concernant le projet de lotissement communal, monsieur FISCHER, je sais que c'est un projet qui vous tient à cœur, ça avance, il y a eu des discussions ?

Monsieur FISCHER : des discussions ont été entamées, le but du jeu est de faire le plus ambitieux possible. On est en pourparlers pour l'acquisition de parcelles. Aujourd'hui on a une réserve foncière, c'est le chemin de la sorgue. On est propriétaire d'une parcelle d'environ 5 000 m<sup>2</sup> et juste à côté il y a 2 parcelles que l'on voudrait acquérir pour en faire un projet un peu plus ambitieux.

Monsieur BOLIMON : ce serait à hauteur de combien d'habitations ?

Monsieur FISCHER : 16, 8 et 8 parce que on respectera nos obligations en termes de production de logements locatifs sociaux. Encore une fois, on n'en est pas encore aux plans de découpage. Ça c'est une intention, il faudra qu'elle soit validée. On n'a pas encore fait travailler les géomètres dessus.



**Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2021**

Monsieur le Maire : il faut que les propriétaires nous vendent les terrains.

Monsieur FISCHER : ah oui bien entendu. Tant que l'on ne connaît pas la future assiette du projet, est-ce que l'on se contente des 5 000 m<sup>2</sup> que nous avons ? Est-ce que l'on arrivera à acquérir ces 2 parcelles pour faire un projet un peu plus important ? On n'en est pas là.

Monsieur BOLIMON : toujours pour l'urbanisme, concernant les logements sociaux privés, qu'est-ce que ça donne ?

Monsieur FISCHER : Il y a en 6 dont les travaux ont commencé au carrefour de la Rétanque.

Monsieur BOLIMON : oui, c'est le projet que l'on a vu. En dehors de ce projet, il y a d'autres opportunités ?

Monsieur FISCHER : C'est compliqué. C'est un travail de longue haleine, je reçois beaucoup de monde. Le but du jeu également est de faire basculer des propriétaires bailleurs, qui font déjà du locatif, en conventionnement ANAH. Il faut leur expliquer l'intérêt qu'ils auront. Donc c'est un peu long et beaucoup de mes rendez-vous y sont consacrés.

Monsieur BOLIMON : concernant les projets : maison des seniors, maison des associations, puisqu'on en a parlé en commission, autant que tous le monde ait un retour là-dessus.

Monsieur FISCHER : la résidence sénior est dans notre programme. C'est un enjeu ambitieux qui devait se faire à la place de l'Oustau qui aujourd'hui héberge les associations, on a intérêt à construire une maison des associations séparément. On s'est rendu compte après étude que transformer ce bâtiment en logements seniors était non seulement complexe mais aussi très coûteux. Donc là nous avons une autre opportunité peut-être plus adaptée sur une propriété à la vente, proche du centre-ville, sur laquelle des promoteurs se sont positionner pour faire du collectif. Nous les avons rencontrés et monsieur le Maire leur a imposé de traiter la partie sociale en résidence sénior. Concrètement ce ne serait pas nous qui le ferions. En partant sur du neuf, la résidence sénior serait beaucoup plus adaptée. Et on revient au projet de salle, dans la mesure où l'Oustau resterait en place on n'aurait pas besoin d'une grande maison des associations, mais de salle complémentaire pour des besoins ponctuels.

Monsieur BOLIMON : et la médiathèque ?

Monsieur LOUIS-VASSAL : le projet de médiathèque est aussi un projet phare de notre mandat. Nous avons reçu il n'y a pas très longtemps la DRAC qui participera au financement de ce projet, c'est un

Page 23 sur 31



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

lourd dossier, long à monter, mais nous espérons d'ici 2 ans le mettre en route et terminer notre mandat avec l'inauguration de ce projet.

Monsieur BOLIMON : on reste sur le même bâtiment ?

Monsieur LOUIS-VASSAL : oui.

Monsieur BOLIMON : alors ensuite. On a tous lu dans le dernier St Sat info, votre rappel à la loi concernant l'enduit des murs. Du coup est-ce possible de travailler sur une solution d'achat groupé ? Je suis comme vous, je constate qu'il y a beaucoup de murs qui ne sont pas enduits, je sais que c'est récurrent. Dans nos propositions on avait cette idée-là, est-ce que vous pensez que ça peut être envisagé ? est-ce que ça peut être un levier ?

Monsieur FISCHER : je l'ai évoqué au groupe majoritaire. Je me suis dit que ça allait être compliqué, d'aller nous négocier des prix, ne pas être en porte à faux par rapport à la sélection de l'entreprise. Mais je pense qu'effectivement ça pourrait être une très bonne idée. Si on peut être facilitateur pour aider les gens. J'espère que l'article que j'ai fait portera ses fruits. Que l'on aura beaucoup de gens qui vont venir me voir en me disant « oui on a tardé mais on va le faire, mais ça va nous coûter cher » et c'est vrai la solution serait de leur dire « on a trouvé un prix négocié, rapprochez-vous de cette entreprise, c'est un tarif négocié » je ne sais pas si on peut le faire.

Monsieur BOLIMON : je pense que l'on peut inciter la dynamique collective. On n'est pas là pour négocier quoi que ce soit, mais si on invite l'ensemble des citoyens concernés à se rapprocher de la mairie et à créer une dynamique collective : « si j'ai un prix négocié, je peux le faire maintenant ». Ça peut donner un coup de pouce.

Monsieur FISCHER : le but ce n'est pas de sortir le bâton de gendarme, mais d'inciter les gens à faire. Il faut savoir qu'il y a des gens qui ont reçu plusieurs courriers. Monsieur René TRUCCO avait déjà envoyé des courriers.

Monsieur BOLIMON : en fait, je me demande pourquoi les gens ne le font pas ? je me dis qu'il y a aussi une raison économique.

Monsieur FISCHER : certains font parfois la piscine avant d'enduire les murs.

Monsieur BOLIMON : je passe aux services et commerces. On a tous constaté qu'il y avait de nouveaux horaires au niveau de la Poste, et réduits à priori maintenant du lundi au vendredi de 14 h à 16 h 30, donc c'est assez limité. Donc ma question, est-ce que ça a été concerté avec vous ? comment vous observez ça en sachant ce qu'on sait tous, que les services publics sont voués à





**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

disparaître malheureusement dans les communes de notre taille, parce qu'il y a des regroupements qui sont faits. On peut parler de Vedène avec le centre de tri. Ça rejoint aussi ce que l'on a vécu avec la fermeture des banques. Donc par rapport à ça, je voulais en savoir un petit peu ?

Monsieur le Maire : on les a reçus. Ils nous ont mis devant le fait accompli. Ils nous ont dit : « C'est ça et pas autrement. Financièrement on ne peut pas mettre quelqu'un en permanence. La clientèle n'est pas assez importante. On est obligé d'ouvrir 12 heures ½ par semaine, mais on ne peut pas plus. » Après il nous ont dit, mais on n'a pas donné l'autorisation, si vous êtes d'accord, on peut aller voir un commerce qui peut se substituer à la Poste. Le seul petit souci que l'on a, c'est que la Poste c'est un monument dans une commune qui est important au même titre qu'une mairie, une école. C'est bien vécu par la population et j'ai peur que s'ils vont dans un commerce, petit à petit il ferme complètement la poste. Ils m'ont certifié que durant 2 – 3 ans ils ne peuvent pas fermer la Poste.

Monsieur BOLIMON : je partage votre avis monsieur le Maire, mais avoir une poste fermée n'a pas d'intérêt. Donc la réflexion mise sur la table, et on voit que c'est une dynamique nationale, est de réfléchir à une solution d'agence communale et peut-être utiliser ce site toujours avec la Poste mais avec d'autres services autour, c'est une chose qui malheureusement il va falloir anticiper. On n'aura jamais le pouvoir face à la Poste, il faut être honnête vis-à-vis des citoyens là-dessus. Donc c'est bien de se battre pour qu'il y ait un service postal, qu'il y ait un minimum, mais l'idée aussi est que le service corresponde aux besoins des citoyens, mais là, les horaires proposés ne sont pas adaptés.

Monsieur le Maire : on a essayé de demander de remplacer le lundi par le samedi et on nous a répondu que ce n'était pas possible, les syndicats ne sont pas d'accord.

Monsieur BOLIMON : alors, un jour peut-être il faudra interroger les commerçants.

Monsieur le Maire : j'ai interrogé un commerçant. Il faut voir les propositions qui vont lui être faites. Il n'est pas fermé. Mais pour le moment la Poste n'a pas pris contact avec lui.

Monsieur BOLIMON : concernant le local où vous aviez votre bureau de campagne qui est de plus en plus à l'abandon, les vitres sont cassées ou autres, j'ai cru comprendre qu'il y avait un projet de commerce. Va-t-il voir le jour, et quand ?

Monsieur FISCHER : là c'est actuellement en travaux. A ma connaissance il y aura deux cellules commerciales avec deux entrées, une face à la boucherie et l'autre du côté de la Poste. Il est vrai que c'est un peu long.

Monsieur BOLIMON : sait-on ce qui va s'installer ?



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

Monsieur FISCHER : non pas encore.

Madame SALUZZO : ils font 65 m<sup>2</sup>, j'ai visité c'est presque fini, mais il n'est pas pressé.

Monsieur BOLIMON : On a une belle dynamique en ce moment au niveau des commerces en centre-ville, l'idée, c'était d'avoir des commerces qui viennent en complémentarité. On avait évoqué pendant la campagne ce qui manquait comme commerce pour les familles.

Madame SALUZZO : ils ont très bien agencé ce local, c'est du bon travail.

Monsieur FISCHER : a priori sur la façade dégradée, d'après ce que j'ai vu, je pense qu'ils sont restés sur cette idée-là, c'est de faire du traditionnel, un peu comme la boucherie en face.

Monsieur BOLIMON : je passe aux affaires scolaires. Concernant la réunion prévue avec les familles au sujet du bus est-elle maintenue ? On m'a posé la question.

Monsieur le Maire : oui jeudi soir.

Monsieur BOLIMON : concernant la proposition des trois listes de relancer le conseil municipal des jeunes, quand est-il ?

Monsieur ANDRE : c'est une chose qui est envisagée. Vous connaissez la situation sanitaire, donc pour l'instant les projets novateurs, en fonction de la COVID, par mesure de précaution je préfère retarder tous les rassemblements d'enfants.

Monsieur BOLIMON : Et du coup, on peut trouver des alternatives pour les sensibiliser, pour créer une dynamique autour d'eux. Je ne sais pas sous quelle forme.

Monsieur ANDRE : vous savez, dynamiser autour des enfants c'est très difficile. Moi j'y vais encore, mais j'hésite de plus en plus à aller dans les écoles pour une raison évidente que je viens de vous signaler, parce qu'actuellement moins il y aura de circulation de personnes étrangères à l'éducation nationale dans les écoles, plus nos enfants seront en sécurité.

Monsieur BOLIMON : je ne pensais pas forcément à des contacts directs physiques.

Monsieur ANDRE : dès que vous rentrez dans l'école, c'est un contact.

Monsieur BOLIMON : d'ailleurs à ce sujet on a pu observer qu'il y avait régulièrement des classes qui fermaient, je suis concerné directement.



**Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2021**

Monsieur le Maire : il n'y a pas qu'une classe. Il y a aussi la crèche.

Monsieur ANDRE : donc la situation est grave, je vous le dis, autant au niveau des enfants que des adultes qui gravitent autour de l'école. Quand je dis qui gravite autour de l'école, c'est des agents bien sûr. La situation est très difficile vous le savez. En ce qui concerne les écoles et la restauration, nous faisons pour le mieux. Et peut-être de la part de certains parents, il y aurait un peu plus de précautions à prendre. Être un peu plus attentif à la situation sanitaire de son enfant. Malheureusement certains parents mettent leur enfant à l'école, alors je ne dis pas qu'ils ont le COVID, mais ils ne sont pas en grande forme.

Monsieur BOLIMON : on peut d'ailleurs souligner le travail qui est fait par l'ensemble de l'équipe éducative.

Monsieur ANDRE : les agents de la maison Lippi, oui on peut les féliciter, on le fait assez souvent avec madame Bonnefoux, monsieur le Maire et madame Moretti. Nous sommes conscients du travail qu'ils accomplissent ainsi que le service entretien. On a la chance à St Saturnin d'avoir le centre de loisirs de la maison Lippi qui vient bien en aide aux enseignants, mais on subit, malheureusement la COVID.

Monsieur BOLIMON : concernant la recrudescence des nids de frelons asiatiques. Apparemment notre commune commence à être de plus en plus touchée, je ne sais pas si vous l'avez constaté vous aussi ? Est-ce qu'il y a des informations, est-ce que des actions sont menées contre ?

Monsieur CACELLI : en fait c'est de la vigilance de chacun. Si vous constatez quelque chose d'anormal, il faut nous le signaler au secrétariat du service technique.

Monsieur FISCHER : si c'est sur le domaine communal nous allons agir. Si c'est sur des parties privatives, nous avons des coordonnées de spécialistes que nous communiquons aux personnes concernées. Mais ce sera à leur initiative.

Monsieur CACELLI : nous n'intervenons pas sur le domaine privé.

Monsieur BOLIMON : on peut peut-être faire une petite communication là-dessus.

Monsieur le Maire : oui, on peut le faire.

Monsieur FISCHER : on a 2 à 3 cartes de visite d'entreprises spécialisées. On les communique aux personnes intéressées. En mairie, on ne s'immisce pas dans la négociation. Les gens peuvent



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

contacter l'accueil ou les services techniques ou la police municipale, mais effectivement on peut aussi communiquer sur la procédure à suivre.

Monsieur BOLIMON : dans le dernier St Sat infos, on n'a pas vu de rappel concernant l'inscription sur les listes électorales. Comme le prochain bulletin arrive en mars pour que l'on puisse communiquer, ça va être un peu juste, mais il faudrait pouvoir communiquer rapidement.

Monsieur FISCHER : on peut le faire par une newsletter, ou sur le panneau électronique et sur le site internet.

Monsieur BOLIMON : toujours par rapport au St Sat infos, on avait évoqué de diffuser une carte des parkings. J'ai vu que ça n'avait pas été fait dans celui-ci, peut être sur le prochain ?

Monsieur le Maire : on le fera sur le prochain.

Monsieur BOLIMON : une dernière chose. Par rapport au rétro planning du St Sat infos, on l'attend pour 2022. On ne l'a pas eu.

Monsieur le maire : nous non plus.

Monsieur BOLIMON : et si vous pouvez avoir une vigilance sur la mise en page. Cette fois il manquait l'intitulé des noms des groupes.

Monsieur le Maire : ah bon !

Monsieur BOLIMON : après peut-être qu'il faut recalibrer un peu mieux le nombre de caractères. Merci beaucoup, j'en ai fini.

Monsieur le Maire : juste pour revenir sur la COVID, sachez que malheureusement on a fermé la crèche jusqu'à la fin de l'année suite à des cas de COVID. On a annulé toutes les manifestations festives jusqu'à la fin de l'année. Voilà c'était pour vous tenir au courant que la COVID circule à St Saturnin.

Monsieur LOUIS : il n'y a que le cinéma qui continue.

Monsieur le Maire : je voudrais donner la parole à Simone GAZONNET qui est membre du CCAS, et qui voudrait vous exposer un projet porté par le CCAS qui va avoir lieu en février pour les enfants.



**Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2021**

Madame GAZONNET : je tenais, et je remercie monsieur le Maire, à vous faire passer l'information pour que tout le monde entende la même chose et ne pas avoir des brides d'information. Suite à l'action commune menée l'an dernier avec les écoles, la mairie, les commerçants et le Lions club qui consistait à l'aide alimentaire pour les étudiants, les 600 élèves de St Saturnin ont rapporté dans des caddies de la nourriture, c'était très simple, à la portée de chacun, et on a pu durant 6 semaines aller porter aux étudiants cette aide alimentaire.

A la suite de ça, les professeurs des collèges m'ont dit que si vous avez d'autres projets, ce serait très bien. Nous avons été ravis puisque les trois directrices d'école, les élèves, les commerçants avaient vécu cette histoire de façon extraordinaire. Et là dans le cadre de notre association, on avait un projet d'affiche sur l'environnement, et ce projet consiste à faire un concours de dessin ouvert pour les élèves du CP au CM2. Le thème étant « respectons la forêt notre 3<sup>ème</sup> poumon », les professeurs des écoles ont trouvé intéressant ce projet pédagogique pour sensibiliser les élèves à l'environnement et nous ont dit qu'ils étaient partants si nous assurions la logistique. Nous avons dit pas de problème, on assurera la logistique, l'organisation, la mise en place ; les écoles, la partie pédagogique et la mairie, le CCAS la partie aide pour les expositions. Ce projet va consister pendant une semaine à l'exposition de ces dessins, qui seront au vu de tout le village. Il y aura un classement qui fera ressortir 2 dessins par catégorie. Une catégorie de CP-CE1-CE2 et la catégorie CM1-CM2. On a également mis les maternelles dans le circuit. Ils feront des maquettes en 3D.

L'exposition se déroulera du 31 janvier au 5 février. Compte tenu de l'expérience que nous avons eue avec l'exposition sur les guerres de 14 et de 40, où il y avait Guy ARMENTIER et tous les anciens qui étaient là, pour répondre aux questions des enfants, où il y a eu des échanges, on s'est dit qu'avec les services de la mairie, et monsieur BOUISSET qui est sensibilisé à ce sujet, on pouvait faire la même chose. Ainsi, quand les classes viendront visiter l'exposition à tour de rôle, en même temps que le public, monsieur BOUISSET sera là afin de pouvoir répondre aux questions, de les sensibiliser sur l'entretien des collines, du village.

Après, pour le budget, nous avons repris contact avec les commerçants ; et là, ils jouent le jeu. Ils nous ont remis une quarantaine de lots pour arriver pratiquement à cinquante lots. Une tombola sera organisée, et sera sous l'égide d'Estelle SAUNIER qui est la Présidente de l'association des commerçants. Tous les enfants seront récompensés. Le produit de la collecte sera réparti entre les 3 écoles pour aménager de nouveaux espaces verts avec des plantations.

La séance est levée à 20 heures 40.



Commune de  
Saint Saturnin-lès-Avignon

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**SIGNATURES DES CONSEILLERS**

NOMS	Présent / Absent / Procuration à	Signatures
ANDRÉ CLAUDE	P	
BONNEFOUX CHANTAL	P	
BOUIX SANDRA	P	
CACELLI ALEX	P	
COSTE JOSIANE	P	
CRAPONNE JEAN-LOUIS	Absent excusé	
CUP CHRISTINE	Absente excusée	
DEL NISTA XAVIER	Procuration à FISCHER Lionel	
FILLIERE THIERRY	Procuration à MALEN Serge	
FISCHER LIONEL	P	
GARREL REGINE	Absente excusée	
GUINTRAND TAMARA	Absente excusée	
LOUIS-VASSAL PATRICK	P	
MALEN SERGE	P	
MORETTI KARINE	P	



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 DECEMBRE 2021**

**Commune de**  
**Saint Saturnin-lès-Avignon**

ORLANDI PASCAL	P	
PLAZA PUTTI Mireille	P	
RABERT GUYLAINE	P	
RANC SYLVIE	P	
SALUZZO JOELLE	P	
TRICHARD FREDERIC	P	
ADAM CAROLE	Absente excusée	
BOLIMON LIONEL	P	
COUSTON REMY	Procuration à BOLIMON Lionel	
PILLOT MARION	Absente excusée	
DUCLERCQ JEAN-PIERRE	P	
PENALVA SYLVAIN	P	